

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 262/0ACVG portant modification de l'arrêté n° 330 du 13 mai 1968 désignant les membres du conseil d'administration de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de guerre dans le Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 262/0ACVG

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
5 mai 1971

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1971

Date du numéro
10 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 330 du 13 mai-1968 portant désignation des membres Cu conseil, d'administration de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerfce dans le Territoire Francais des Afars et des Issas, est modifié comme suit : Représentant du Ministère d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer : M. Rouan, administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, pensionné définitif à 60 % au titre de la guerre 1939-1945 (titre n° 67-002.411), en remplacement de M. Bergeron. Représentant du Ministère d'Etat chargé de la Défense nationale : M. le Chef d'escadron Genet Aupvsuste ancien enmhattant de la guerre 1939-1945, carte n° 127.850, délivrée par le Service départemental de Lyon, en remplacement du Colonel Labarra Représentant des anciens combattants de la guerre 1914-1918 : M. Yahia Mohamed Saleh, carte n° 808, délivré par l'Office de Djibouti, sans profession, en remplacement de M. Sahal Nour Saadi, décédé.